

---

## Animatrice territoriale

Posté par Laetitia - 02-01-2009 à 21:46

---

petit parcours, j'ai débuté en tant qu'auxiliaire parentale, suite à 3 ans de congé parentale, j'ai renouvelé cet emploi, puis j'ai fait de l'animation, j'ai obtenu mon BAFA, j'ai aussi mon AFPS, et en juin 2006 j'ai obtenu mon CAP petite enfance, je travaille à nouveau aux particuliers, j'aimerais pouvoir retourner en animations avec mon cap, quel VAE puis-je faire, pour me stabiliser en tant qu'animatrice territorial, et vers qui dois-je me tourner sur les yvelines pour accéder à celle-ci?  
je vous remercie

=====

## Re:Animatrice territoriale

Posté par sylvie - 02-01-2009 à 21:48

---

Bonjour!

Tous les contacts pour votre VAE en Ile de France:

<http://www.infovae-idf.com/index.html>

Le concours externe d'animateur territorial est ouvert aux candidats qui sont titulaires du brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse.

C'est un diplôme délivré par Jeunesse et sports.

Le parcours ici:

<http://www.bretagne.123vae.com/index.php/2008042348/certificateurs/jeunesse-et-sports>

Le contact en région parisienne:

D.R.D.J.S

(direction régionale et départementale  
de la jeunesse et des sports)

6-8 rue Eugène Oudiné,

75 013 PARIS

: 01 40 77 55 00 (standard)

Je reste à votre disposition

Sylvie

=====